



## Qui peut me renseigné svp

Par **audrey59640**, le **11/01/2013** à **17:58**

Bonjour,

J'ai renouvelé mon abonnement mobile chez sfr en date du 10/11/2012. J'aperçois, au mois de decembre 2012, deux prélèvements de 8 €. Je me renseigne auprès de ma banque qui n'a pas pu me répondre et, à ce jour, je constate qu'il y a de nouveau un prélèvement de 8 €. Du coup, en allant sur internet, je vois que cela correspond à une assurance téléphone alors que j'en ai déjà une auprès d'une autre compagnie. Je suis allé faire oppsition à la banque et je me suis rendue en boutique sfr. Ils m'ont sorti un document de souscription d'assurance et je leur ai fait voir que cela n'était pas ma signature dessus mais à mon nom. Le vendeur s'est senti gêné, il m'a fait un geste commercial de 30 € et envoyé un fax en écrivant "erreur magasin" pour résilier.

Quels sont mes recours car je ne compte pas en rester là ?

Merci.